



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ALLIER

Service Agronomie  
Élevage  
Environnement

Juillet 2021

# Préconisations colza 2022

Cette plaquette fait partie du Guide annuel « À vos cultures ». Celui-ci regroupe, dans un ensemble cohérent et global, les conseils de la Chambre d'agriculture pour le département de l'Allier afin d'optimiser les résultats des cultures dans le respect de la réglementation. Composé de six plaquettes, une brochure sur la réglementation et un livret sur les alternatives, il s'organise de la manière suivante :

## Guide annuel « À vos cultures »

### LE BON USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Synthèse réglementaire sur étiquetage, transport, pulvérisation, effluents...

[Le bon usage des produits phytosanitaires.](#)

*Les préconisations de la Chambre d'agriculture de l'Allier sont élaborées à partir des résultats d'essais et de l'expertise des conseillers.*

### PRÉCONISATIONS 2021-2022

- **Choix des variétés**  
**COLZA** (*parution en juillet 2021*)  
CÉRÉALES (*parution en septembre 2021*)  
MAÏS (*parution en décembre 2021*)
- **Protections phytosanitaires**  
Désherbage CÉRÉALES (*parution en septembre 2021*)  
Fongicides CÉRÉALES (*parution en décembre 2021*)  
Désherbage MAÏS (*parution en décembre 2021*)

**Alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires**

[Guide des méthodes alternatives.](#)

Pour affiner ces conseils et les adapter au contexte cultural de l'année, consultez le BSV et « À vos cultures », bulletins hebdomadaires : [bulletins hebdomadaires « BSV » et « À vos cultures »](#)

# IMPLANTATIONS COLZA

## Actualités réglementaires

### Nouvelles conditions d'utilisation des produits contenant du METAZACHLORE (Alabama, Butisan S, Cléavis, Novall, Trivaldi...)

- SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du métazachlore plus d'une fois tous les 3 ans à la dose de 500 g métazachlore/ha ou plus d'une fois tous les 4 ans à la dose de 750 g métazachlore/ha. Ce qui signifie que certains produits ont connu une baisse de leur dose d'AMM (ex : Butisan S nouvelle dose d'AMM 1.5 l/ha).
- SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour des applications en post-émergence sur "crucifères oléagineuses" d'hiver.
- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour des applications en pré-émergence sur "crucifères oléagineuses" d'hiver et une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour des applications en post-émergence sur "crucifères oléagineuses" d'hiver.

**Homologation de l'herbicide TRIVALDI** composé de 5,3 g/l d'aminopyralide (matière active anti dicotylédones de IELO), de 13,3 g/l de piclorame et de 500 g/l de métazachlore (matière active du Butisan). Le produit est autorisé sur colza d'hiver pour une application maximale par parcelle à la dose de 1,2 l/ha jusqu'au stade BBCH 08 (prélevée) ou de 1,5 l/ha entre les stades BBCH 10 et 15 (de levée à cinq feuilles avec une ZNT aquatique de 5 m dont DVP de 5 m). **Est exigée une ZNT plantes non cibles de 5 m.** Le produit ne doit pas être appliqué sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %. **Ce produit ou tout autre produit contenant de l'aminopyralide ne doit pas être appliqué plus d'une fois tous les 3 ans. Ce produit ou tout autre produit contenant du métazachlore ne doit pas être appliqué plus d'une fois tous les 3 ans à la dose de 500 g de métazachlore/ha ou plus d'une fois tous les 4 ans à la dose de 750 g de métazachlore/ha.** Le positionnement en post levée précoce pourrait offrir un spectre intéressant sur de nombreuses dicotylédones (Alchémille, bleuet, coquelicot, fumeterre, géranium à feuille ronde, matricaire, myosotis et véroniques) et dans une moindre mesure sur chardon marie, géranium disséqué et pensée. Ce produit n'est encore qu'en cours d'évaluation par Terres Inovia.

**Homologation du fongicide TRESO** à base de fludioxonil (500 g/l) de la famille des Phénylpyrroles (nouvelle famille chimique sur colza. Homologué à 0,75 kgs, il s'utilisera au stade G1 (chute des premiers pétales), à 0,3 kgs en association avec une triazole ou strobilurine. Délai de rentrée 48 h, ZNT eau 5 m. Une application/an et non fractionnable. En cours d'évaluation par Terres Inovia.

**Retrait AMM FURY 10 EW/FURY GEO/MINUET 10 EW/MINUET GEO...** L'approbation de la zéta-cyperméthrine étant arrivée à expiration, les insecticides Fury 10 EW/Minuet 10 EW/Satel de FMC et Fury Geo (FMC)/Gemini Geo et Minuet Geo (Belchim) voient leur AMM retirée. Les dates limites pour la vente et la distribution, ainsi que pour le stockage et l'utilisation des stocks, sont respectivement fixées au 1er mai et 1er novembre 2021.

## Zones Non Traitées Zones Non Cultivées Adjacentes :

Le SRAL dispose depuis le 28 mai 2021 de nouvelles indications du ministère de l'Agriculture (DGQL) concernant l'évaluation du respect des ZNT des Zones Non Cultivées Adjacentes.

Cette instruction destinée aux contrôleurs précise

Il n'y a actuellement pas de définition de la ZNCA dans l'arrêté du 4 mai 2017, même si un certain nombre d'AMM comportent cette mention prévue par le règlement UE n° 547/2011 (SPe 3) pour protéger les plantes ou les arthropodes non cibles. D'une façon générale, les ZNCA correspondent aux zones végétalisées contiguës à la parcelle cultivée et qui ne sont pas les autres parcelles cultivées, des voies de circulation, des zones constituant des mesures de gestion (DVP, ZNT, dispositif anti-dérive), des zones d'habitations, etc.

Il est fortement conseillé de respecter ces ZNT ZNCA en bordure de forêts, friches, zones non cultivées d'une largeur supérieure à 5 m. Des précisions sont attendues

La **législation** sur l'utilisation des produits phytosanitaires évolue très rapidement. En conséquence, il est **indispensable de vérifier, avant toute application**, que les produits proposés dans ce document sont bien utilisables et que leurs conditions d'utilisation n'ont pas évolué.

Il est également important de vérifier la classification de vos cours d'eau, les cartes IGN évoluant régulièrement et elles sont les seuls reconnus d'un point de vue réglementaire. Pour vous aider vous pouvez vérifier leurs statuts sur le site Géoportail



**Info mélange** : « [arvalisinstitutduvegetal.fr](http://arvalisinstitutduvegetal.fr) »

**Info produit** : « [e-phy.anses.fr](http://e-phy.anses.fr) »

**Info Cours d'eau** : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Les conseils de conduites du colza qui suivent sont issus des essais de ces dernières années et des constats faits sur le terrain par la Chambre d'Agriculture de l'Allier et son partenaire Terres INOVIA .

Depuis la campagne 2017/2018, le département est confronté à des sécheresses estivales importantes qui induisent de fortes baisses de surfaces semées et de fortes problématiques ravageurs d'automne (charançon du bourgeon terminal et grosses altises), en grande partie résistants aux insecticides de la famille des pyréthrinoïdes. Plusieurs leviers peuvent permettre de diminuer le risque vis-à-vis de ces ravageurs, dans un contexte de restriction et diminution d'efficacité des insecticides. La culture du colza reste malgré tout sur le pluriannuel, la tête de rotation la plus régulière, notamment pour les sols non irrigués de type Sologne Bocage. Cela dit, dans des situations d'extrêmes sécheresses, en l'absence d'irrigation, et en cas de levées tardives (après le 15 septembre), aucune solution satisfaisante n'existe à ce jour et le remplacement de la culture est souvent conseillé.

A ce jour, compte tenu de la quasi généralisation des résistances des grosses altises (et dans une moindre mesure du charançon du bourgeon terminal) aux pyréthrinoïdes, il ne subsiste plus que BORAWI WG (phosmet) pour lutter efficacement contre ces ravageurs, pour rappel son utilisation est limitée à deux applications par campagne. Au vu des observations réalisées ces deux dernières campagnes sur le département, nous estimons que les traitements d'automne prioritaires seront celui visant les adultes de grosses altises (si la culture est en danger) et celui ciblant le charançon du bourgeon terminal (présent dans tout le département), correspondant également aux premières émergences de larves de grosses altises. Cela dit, le recours aux traitements chimiques sans mise en place de solutions agronomiques ne permet plus d'assurer la pérennité de la culture. Ce contexte (sécheresse à l'implantation, pression insectes...) pousse de plus en plus à viser une implantation optimale de la culture. Le recours aux traitements en complément des solutions agronomiques reste nécessaire pour lutter efficacement contre les ravageurs d'automne, grosse altise et charançon du bourgeon terminal.

Rappelons que le risque hernie reste bien présent notamment en Sologne et que le recours à des variétés tolérantes reste aujourd'hui le seul moyen de lutte. Par rapport au risque de sélections et de contournements de résistance, le fait d'associer une variété tolérante (20 à 30 grains/m<sup>2</sup> selon le mode de semis et la densité de semis totale) avec une variété sensible sera sur le long terme plus sécurisant.

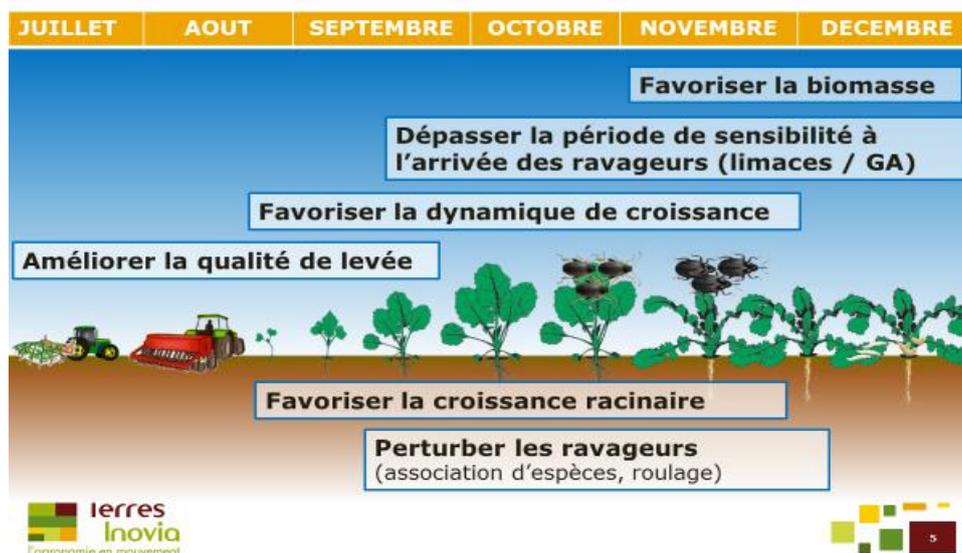
Enfin, nous insistons sur l'intérêt du mélange variétal avec introduction d'une variété très précoce et haute à floraison qui présente un intérêt dans la lutte contre les méligèthes

Pour les parcelles ayant la possibilité d'être irriguées, une irrigation avant semis est préférable notamment dans les sols sensibles à la battance.

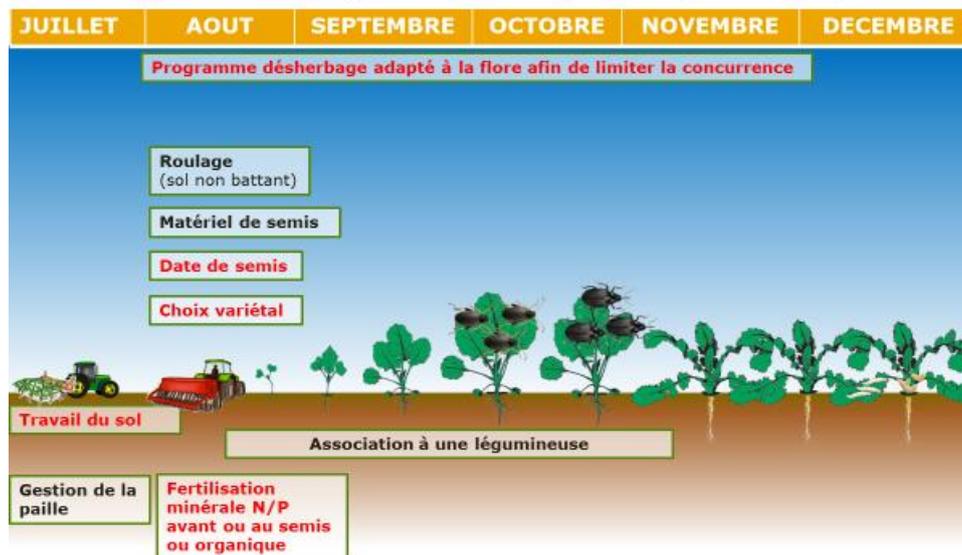
Bons semis à tous.

# CONSEILS IMPLANTATIONS COLZA

Pour réduire la nuisibilité des larves d'altises et charançons du bourgeon terminal, les objectifs sont :



Pour réduire la nuisibilité des altises et charançons du bourgeon terminal, les leviers agronomiques sont :



**Leviers qui auront le plus d'impacts**

## Exemples d'associations colza/légumineuse(s) :

- Colza + féveroles 120 à 150 kgs/ha (ou féveroles 50 kgs + lentilles 10 à 15 kgs/ha)
- Colza + Mélange Symbio LFA couv (Trèfle d'Alexandrie + fenugrec + lentilles 20 kgs/ha)
- Colza + Mélange JD colza 1 (Vesce commune, vesce pourpre, trèfle d'Alexandrie 20 à 25 kgs/ha)
- Mélange prêt à semer Cover Mix (Colza + Trèfle d'Alexandrie + Fenugrec)

## Colza : réussir la levée et la croissance automnale

**OBSERVER SON SOL**

Connaitre l'état structural du sol pour décider  
 → « Test bêche »  
 Observer la structure, l'état des mottes, l'activité biologique  
 → Prise de décision  
 Travail/non travail  
 Profondeur, dates  
 Type d'outil

**PRÉPARER SON SOL selon la décision retenue**

Récolte de la céréale

- Intervenir selon l'état structural, hydrique du sol et quantité de paille
- Déchaumer précocement si prise en masse superficielle
- En cas de compaction, fissurer (dent ou strip-till) ou labourer
- Rappuyer le sol tôt

**SEMER SUR UN SOL RAPPUYE**

Réactivité avant une pluie à partir du 5 août et avant le 20 août en culture sèche, jusqu'au 5 septembre si irrigation.

**JUILLET / AOÛT**



**OBJECTIFS**

<p><b>Levée 20 août / 5 sept.</b></p> <p><b>Objectifs peuplement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>25-35 plantes/m<sup>2</sup> (écartement ≤ 34 cm)</li> <li>15-25 plantes/m<sup>2</sup> (écartement &gt; 35 cm)</li> </ul>	<p><b>Biomasse à 4-6 feuilles</b> (~ début oct.)</p> <p>PF ≥ 600 g/m<sup>2</sup></p>	<p><b>Biomasse entrée hiver</b> (~ début déc.)</p> <p>PF ≥ 1500 g/m<sup>2</sup> pour 30 pieds/m<sup>2</sup></p>
--	--	---

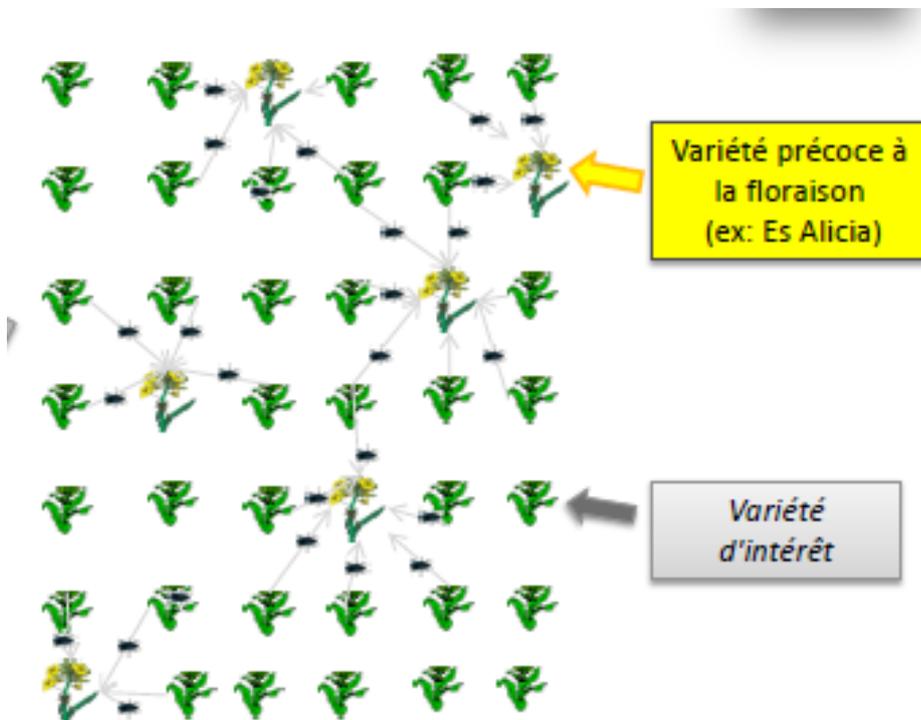
**Fin d'automne (novembre)**  
 Berlèse (évaluation larves d'altises) selon BSV

**Terres Inovia**  
 novia  
 l'agronomie en mouvement



## Mélanges variétaux

L'idée est de mélanger, avant le semis, 10 % d'une variété plus haute et plus précoce à floraison (exemple : ES ALICIA) à la semence principale.



Source TERRES INOVIA

Cette méthode reste un moyen de lutte complémentaire. On doit ainsi préserver les boutons moins avancés et plus sensibles de la variété principale, et pouvoir prétendre, dans certains cas, à maintenir les populations de mélighètes sur la variété principale en-dessous des seuils d'interventions.

De plus, aucune perte de rendement n'a été mesurée dans nos essais les années antérieures sur le fait de mélanger 10 % de variété plus précoce, par rapport à la variété principale seule.

# Choix variétal colza 2021/2022

En cas de semis précoce (avant le 10 août), la tolérance variétale à l'élongation est un critère important à prendre en compte. De même ces semis précoces seront plus exposés aux attaques de petites altises qui peuvent en quelques jours dévorer la parcelle.

Pour les dates de semis plus classiques à partir du 10 août et au-delà, le recours à une variété à bonne vigueur au départ avec une densité de semis raisonnable (éviter les surdensités) est un critère important pour lutter contre les ravageurs d'automne.

Pour les implantations en irrigué, souvent après le 1<sup>er</sup> septembre, le choix d'une variété à très bonne vigueur au départ est indispensable (ex : Amplitude, Feliciano KWS, Helypse, Hostine).

Les variétés à risque d'élongation automnale fort seront à réserver aux semis les plus tardifs (à partir du 20 août).

## Variétés recommandées confirmées (déjà dans le réseau d'essais en 2020 ou 2019/2020)

Variétés	Type	Sensibilité au phoma	Sensibilité cylindrosporiose	Risque élongation automnale	Précocité reprise	Précocité à floraison	Sensibilité verse	Hauteur	Essai CA03 2020 % M.G. 100 = 47.2 q	Regroupement 2020 Centre Est TERRES INOVIA % M.G. 100 = 41.6 q
ALLESANDRO KWS	HR	PS	AS	Fort	Intermédiaire	Mi-précoce	TPS	Haute	-	108.4 en 2019
AMBASSADOR	HR	TPS	PS/TPS*	Moyen	Intermédiaire	Mi-tardive	TPS	Haute	104.9	104.2
AMPLITUDE	HR	TPS	PS	Fort	Intermédiaire	Mi-précoce	PS	Très haute	104.1	103.2
BLACKMILLION	HR	PS/TPS*	PS	Moyen	Intermédiaire	Mi-précoce	TPS	Haute	99.6	98.3
DK EXCITY	HR	TPS*	PS	Moyen	Intermédiaire	Mi-précoce	TPS	Haute	102.5	104.1
ES CAPELLO	HR	TPS	PS	Moyen	Intermédiaire	Tardive	TPS	Haute	100.2	98.5
FELICIANO KWS	HR	TPS	PS	Fort	Précoce	Mi-précoce	TPS	Très haute	103.2	97.9
LG AVIRON	HR	TPS	TPS	Moyen	Intermédiaire	Mi-précoce	TPS	Haute	101.7	107.5
SY MATTEO	HR	TPS	AS/PS*	Fort	Intermédiaire	Mi-tardive	PS	Haute	105.8	102.5

ALLESANDRO KWS, AMBASSADOR, AMPLITUDE, FELICIANO KWS et LG AVIRON possèdent une résistance partielle au virus de la jaunisse du navet TUYV transmis par le puceron vert à l'automne.

## Variétés à suivre (Inscriptions 2020 et en cours d'évaluation dans les essais en 2021)

Variétés	Type	Risque élongation automnale	Précocité reprise	Résultats inscriptions CTPS sur 2 ans source GEVES en % des témoins <sup>(1)</sup>
DK EXLEVEL	HR	Faible	Intermédiaire	102.7
HELYPSE	HR	Moyen/Fort*	Intermédiaire	104.7
HOSTINE	HR	Fort	Précoce	105.8
LG AUSTIN	HR	Moyen	Intermédiaire	103.9
RGT BANQUIZZ	HR	Moyen	Précoce	105.0

(1) Témoins (DK Exception + Attletick)/2 en 2019 et (DK Exception + DK Expansion)/2 en 2020

HOSTINE et LG AUSTIN possèdent une résistance partielle au virus de la jaunisse du navet TUYV transmis par le puceron vert à l'automne.

**HR** : Hybride Restauré ;  
**AS** : Assez Sensible ;  
**S** : Sensible ;  
**PS** : Peu Sensible ;  
**TPS** : Très Peu Sensible

\* : A confirmer

## Variétés tolérantes à la hernie des crucifères confirmées

Rappelons que le risque hernie reste bien présent notamment en Sologne et que le recours à des variétés tolérantes reste aujourd'hui le seul moyen de lutte. Par rapport au risque de sélections et de contournements de résistance, le fait d'associer une variété tolérante (20 à 30 grains/m<sup>2</sup> selon le mode de semis et la densité de semis totale) avec une variété sensible sera sur le long terme plus sécurisant. Plusieurs variétés ont été inscrites avec des niveaux de rendements de + de 110 % des témoins historiques et offrent ainsi de bons potentiels de rendements.

Variétés	Type	Sensibilité au phoma	Sensibilité Cylindrosporiose	Risque élongation automnale	Précocité reprise	Précocité à floraison	Sensibilité verse	Hauteur	Résultats inscriptions CTPS sur 2 ans source GEVES en % des témoins <sup>(1)</sup>
DK PLEDGE	HR	TPS	PS*	Fort	Précoce	Mi-Précoce	PS/TPS*	Très haute	111.2
PT 242	HR	TPS	PS	-	Tardive	Mi-précoce	TPS	Moyenne	-

<sup>(1)</sup> Témoins (SY ALIBABA + CROQUET)/2 en 2018 et 2019

## Variétés tolérantes à la hernie des crucifères à suivre

Variétés	Type	Risque élongation automnale	Précocité reprise	Précocité à floraison	Résultats inscriptions CTPS sur 2 ans source GEVES en % des témoins <sup>(1)</sup>
CROSSFIT	HR	Moyen	Intermédiaire		117.3
DK PLACID	HR	Moyen	Intermédiaire		114.6

<sup>(1)</sup> Témoins (SY ALIBABA + CROQUET)/2 en 2019 et 2020

CROSSFIT et DK PLACID possèdent une résistance partielle au virus de la jaunisse du navet TUYV transmis par le puceron vert à l'automne.

**HR** : Hybride Restauré ;

**AS** : Assez Sensible ;

**S** : Sensible ;

**PS** : Peu Sensible ;

**TPS** : Très Peu Sensible

\* : A confirmer

# Préconisations insecticides colza 2021/2022

Levée	Phase végétative					Repos végétatif	Reprise et montaison				Floraison	
Cotylédons (10)	B1 (11) 1 feuille	B3 (13) 3 feuilles	B4 (14) 4 feuilles	B6 (16) 6 feuilles	Rosette (19)	C2 (31) entre-nœuds visibles	D1 (50) boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales	D2 (53) inflores- cence principale dégagée	E (57) boutons séparés	F1 (60) début floraison, 1 <sup>re</sup> fleur ouverte	G1 (65) chute des premiers pétales	

**Grosse Altise adulte**  
BORAVI WG 1 kg +  
NEUTRAL OPTIMA  
0,05 %

**Charançon bourgeon  
terminal (+ larves Grosses  
Altises)** BORAVI WG 1,5 kg  
+ NEUTRAL OPTIMA 0,05 %

**Charançon de la tige**  
CYTHRINE MAX 0,05 l

**Mélighètes**  
TREBON 30 EC 0,2 l  
MAVRIK SMART 0,2 l

**Petite Altise /Tenthrede**  
CYTHRINE MAX 0,05 l

**Larves Grosse Altise**

**Charançon des siliques**  
MAVRIK SMART 0,2 l

**Pucerons**  
KARATE K 1,25 l

**Puceron cendré**  
MAVRIK JET 2 l

## Cibles et interventions prioritaires

## Risques ponctuels

SPECIALITES COMMERCIALES	COMPOSITION	NB MAX D'APPLICATIONS	ZNT EAU EN METRES	ZNT RIVERAINS EN METRES	ZNT ZNCA EN METRES	DELAI DE RENTREE EN HEURES	DELAI AVANT RECOLTE (JOURS ou STADE)
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg	2 avec minimum de 7 jours entre les deux	20 avec DVP*	20	5	48	BBCH 59 (boutons séparés)
CYTHRINE MAX (4)	Cyperméthrine 500 g/l	2	20 (1)	5	5	24	49
KARATE K / OKAPI LIQUIDE	Lambda-cyhalothrine 5 g/l + Pyrimicarbe 100 g/l	3	5	5	Inconnu à ce jour	48	28
MAVRIK JET (2)/ TALITA JET (2)	Tau-fluvalinate 18 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l	1	5 avec DVP* au-delà du stade BBCH 19	5	5	48	35
MAVRIK SMART (3)/ TALITA START (3)	Tau-fluvalinate 240 g/l	2	20 (1)	5	Inconnu à ce jour	6	30
NEUTRAL OPTIMA	Manganèse (3 %) + Acide Citrique (19.5 %)		Celui du produit associé	5	Celui du produit associé	Celui du produit associé	Celui du produit associé
TREBON 30 EC / UPPERCUT	Etofenprox 287,5 g/l	2 dont une seule au printemps avec au moins 90 ou 120 jours entre deux applications	50 (1)	5	Inconnu à ce jour	48	BBCH 61 (début floraison)

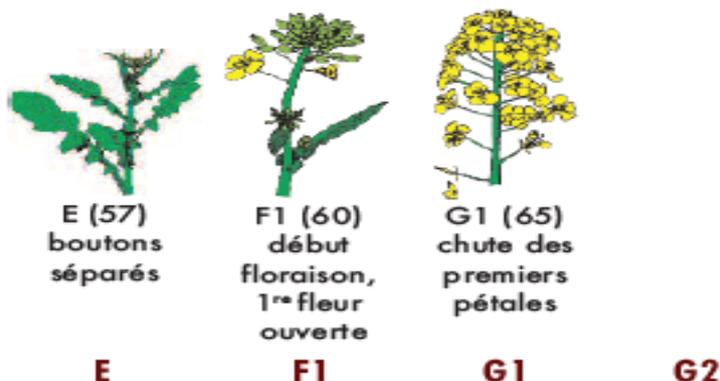
\*Dispositif Végétalisé Permanent

- (1) 5 m si bande enherbée d'au moins 5 m + enregistrement des pratiques + buses antidérive homologuées.
- (2) Ne pas appliquer sur parcelles artificiellement drainées présentant un taux d'argile supérieur à 45 %
- (3) Ne pas appliquer sur parcelles artificiellement drainées présentant un taux d'argile supérieur à 45 % entre les stades BBCH 10 et BBCH 29
- (4) Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleurs sont présentes

Groupes IRAC : (Insecticide Resistance Action Committee)

1 A : Carbamates 1 B : Organo-Phosphorés 3 A : Pyréthrinoides de synthèse

# Préconisations fongicides colza 2021/2022



Sclérotinia/Oïdium  
 EFILOR 0,8 l  
 JOAO 0,5 l  
 PROPULSE/YEARLING 0,8 l  
 PROSARO/PIANO 0,8 l  
 PICTOR PRO 0,25 kgs + SUNORG PRO 0,4 l

## Variétés très hautes :

**BALMORA 0,8 l**

**PICTOR PRO 0,4 kgs**

Consulter en cliquant sur le lien ci-dessous la note commune ANSES INRAE TERRES INOVIA sur la gestion durable de la résistance aux fongicides utilisés contre le sclérotinia du colza :

[https://phytoma-ldv.com/pdf/Note\\_commune\\_SCLERO\\_2020\\_Anses\\_Inrae\\_TI.pdf](https://phytoma-ldv.com/pdf/Note_commune_SCLERO_2020_Anses_Inrae_TI.pdf)

SPECIALITES COMMERCIALES	COMPOSITION	NB MAX D'APPLICATIONS	ZNT EAU EN METRES	ZNT RIVERAINS EN METRES	ZNT ZNCA EN METRES	DELAI DE RENTREE EN HEURES	DELAI AVANT RECOLTE (JOURS ou STADE)
BALMORA	Tébuconazole 250 g/l	1	5 avec DVP*	5	Inconnu à ce jour	48	56 ou BBCH 69
EFILOR	Boscalid 133 g/l + Metconazole 60 g/l	1	5	5	Inconnu à ce jour	48	42
JOAO	Prothioconazole 250 g/l	2	5 avec DVP*	5	5	24	56
PICTOR PRO	Boscalid 50 %	1	5	5	Inconnu à ce jour	6	35
PROPULSE / YEARLING	Prothioconazole 125 g/l + Fluopyram 125 g/l	1	5 avec DVP*	5	Inconnu à ce jour	6	56
PROSARO/PIANO	Prothioconazole 125 g/l + Tébuconazole 125 g/l	2	5 avec DVP*	5	5	48	56
SUNORG PRO/CINCH PRO / CARAMBA STAR	Metconazole 90 g/l	2	5	5	5	48	56 ou BBCH 71

\*Dispositif Végétalisé Permanent

## Groupes FRAC (Fongicide Resistance Action Committee)

Sdhi   Prothionazole   Triazoles

# Préconisations herbicides colza 2021/2022

## Leviers agronomiques incontournables

- Diversification et allongement de la **rotation**  
*(défavoriser graminées hivernales par du tournesol ou autre culture de printemps)*
- Travail du sol
  - **labour occasionnel**
  - **Faux-semis**
- **Décalage de la date de semis des céréales** *(éviter les levées)*

espèces résistantes ou à risque	Rotation diversifiée	Déchaumages/ déstockage d'été	Faux-semis <i>(avant semis de culture suivante)</i>		Décalage de la date de semis <i>(sauf colza)</i>	Labour occasionnel
			avant céréales	avant colza		
Vulpin						
Ray-grass						
Bromes						
Folle avoine						
Agrostis						

Source Terres Inovia et Arvalis Institut du Végétal

## Profitez des opportunités de désherbage mécanique

### Périodes d'intervention des outils

Stade du colza	Prélevée						
		A Cotylédons	B1 1 feuille	B2 2 feuilles	B3 3 feuilles	B4 4 feuilles	B5 à C1-C2 5 feuilles à reprise de végétation
<b>Houe rotative*</b>		(4)				(1)	
<b>Herse étrille*</b>					(2)		
<b>Bineuse</b>					(3)		

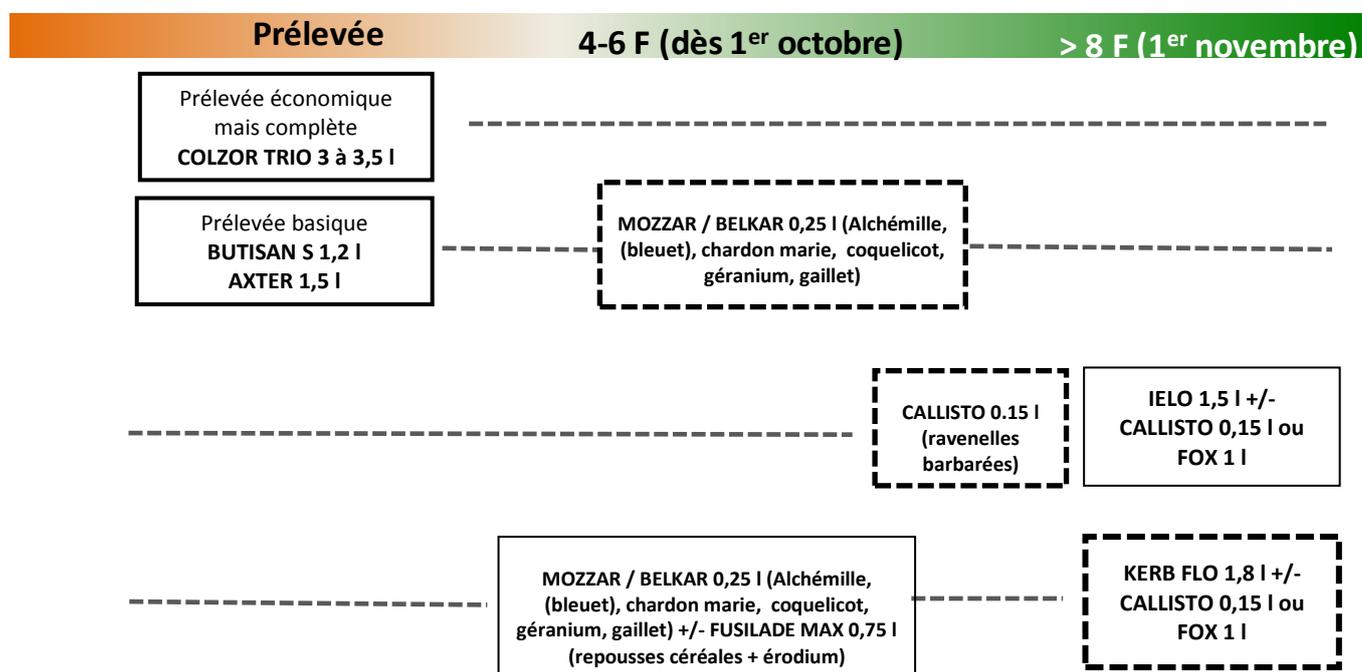
\* En prévision des passages en plein, augmentez la densité de semis de 10 % et semez un peu plus profond pour limiter l'impact sur le peuplement du colza.

■ Passage adapté au stade du colza  
■ Passage déconseillé  
■ Passage à proscrire

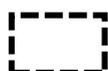
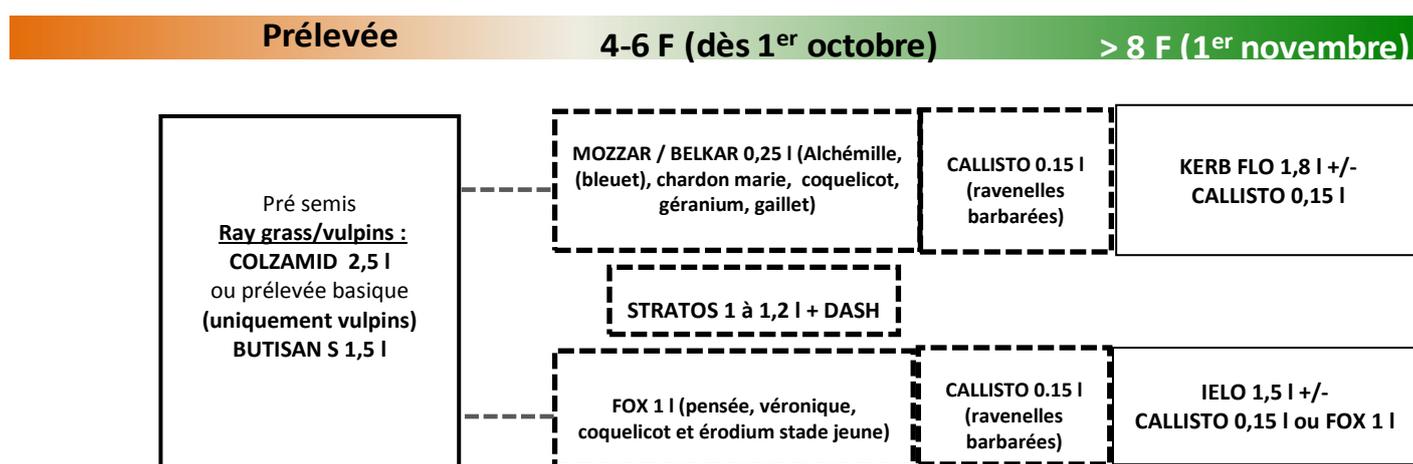
(1) Attention, passage tardif : observez bien le stade des adventices !  
 (2) Veillez à ne pas être trop agressif !  
 (3) Equipement protège-plants  
 (4) A éviter si semis trop profond ou irrégulier

# Préconisations herbicides colza 2021/2022

Parcelles faible pression dicotylédones  
faible pression graminées

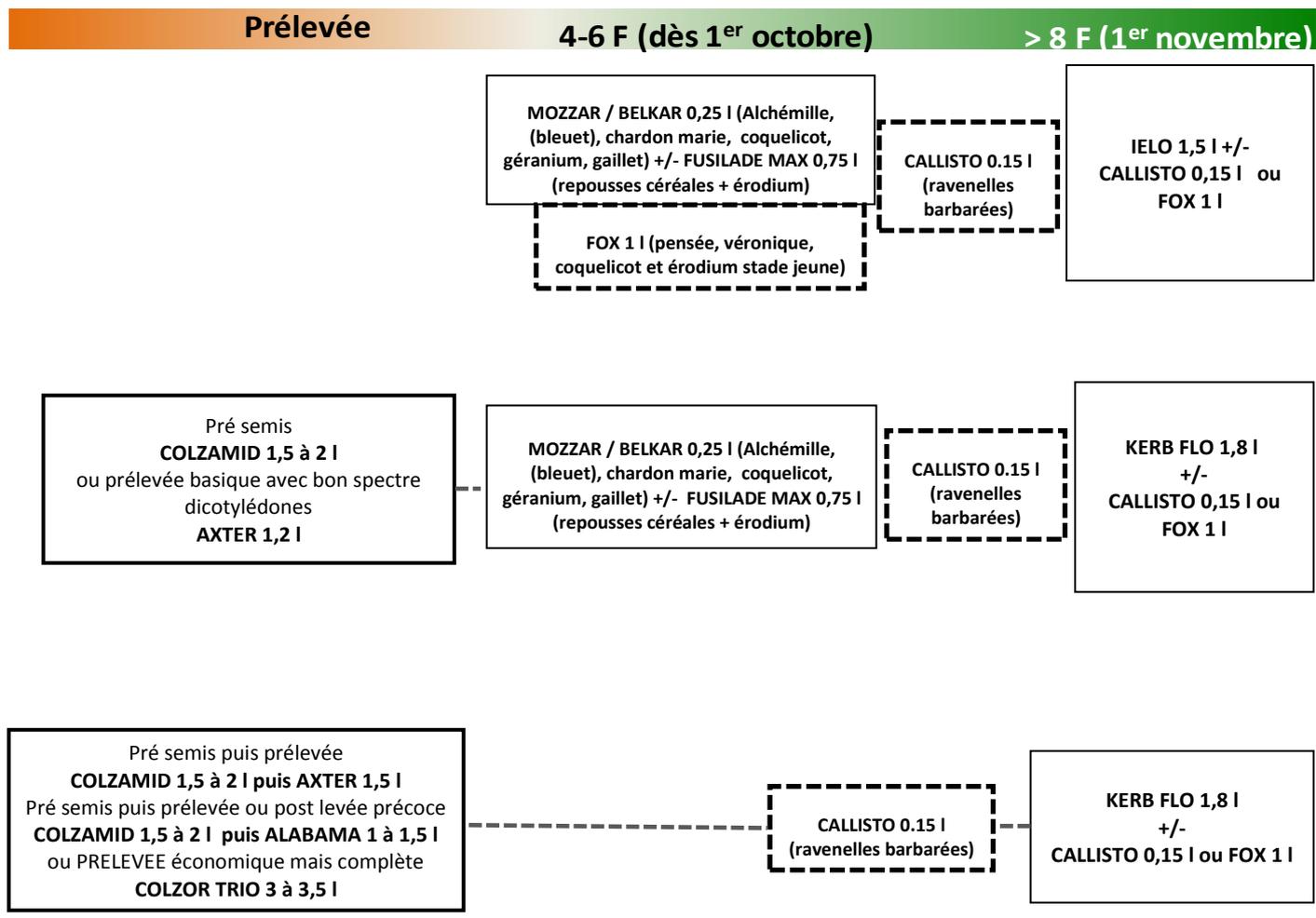


Parcelles faible pression dicotylédones  
forte pression graminées



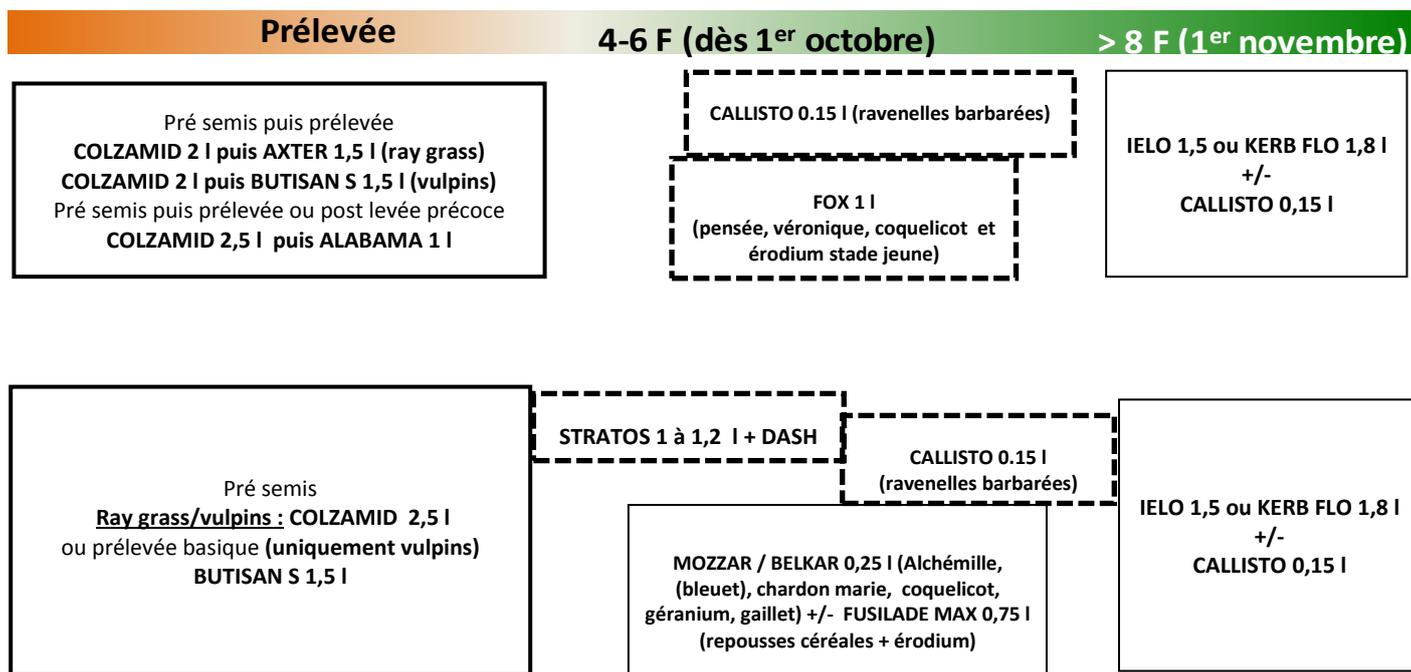
= si nécessaire

Parcelles avec forte pression dicotylédones  
Pression graminées faible à moyenne

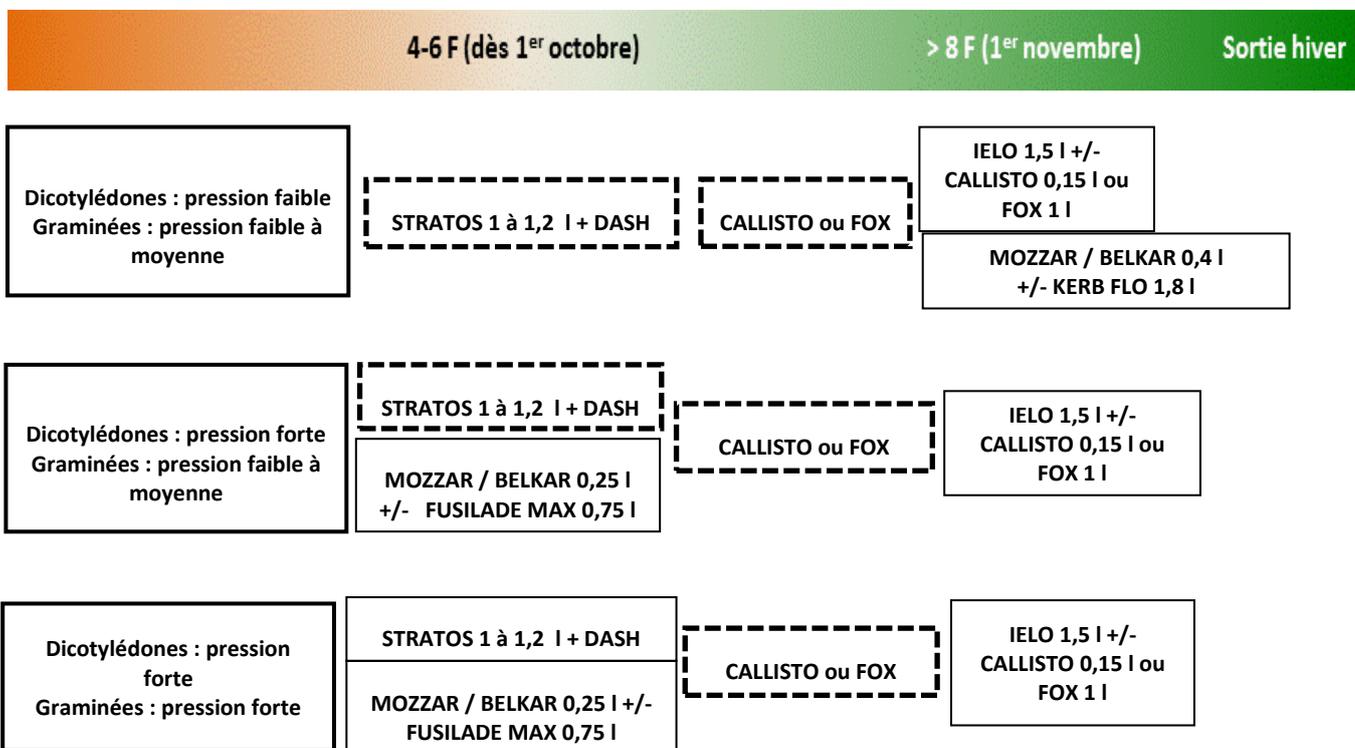


 = si nécessaire

## Parcelles avec forte pression dicotylédones Forte pression graminées



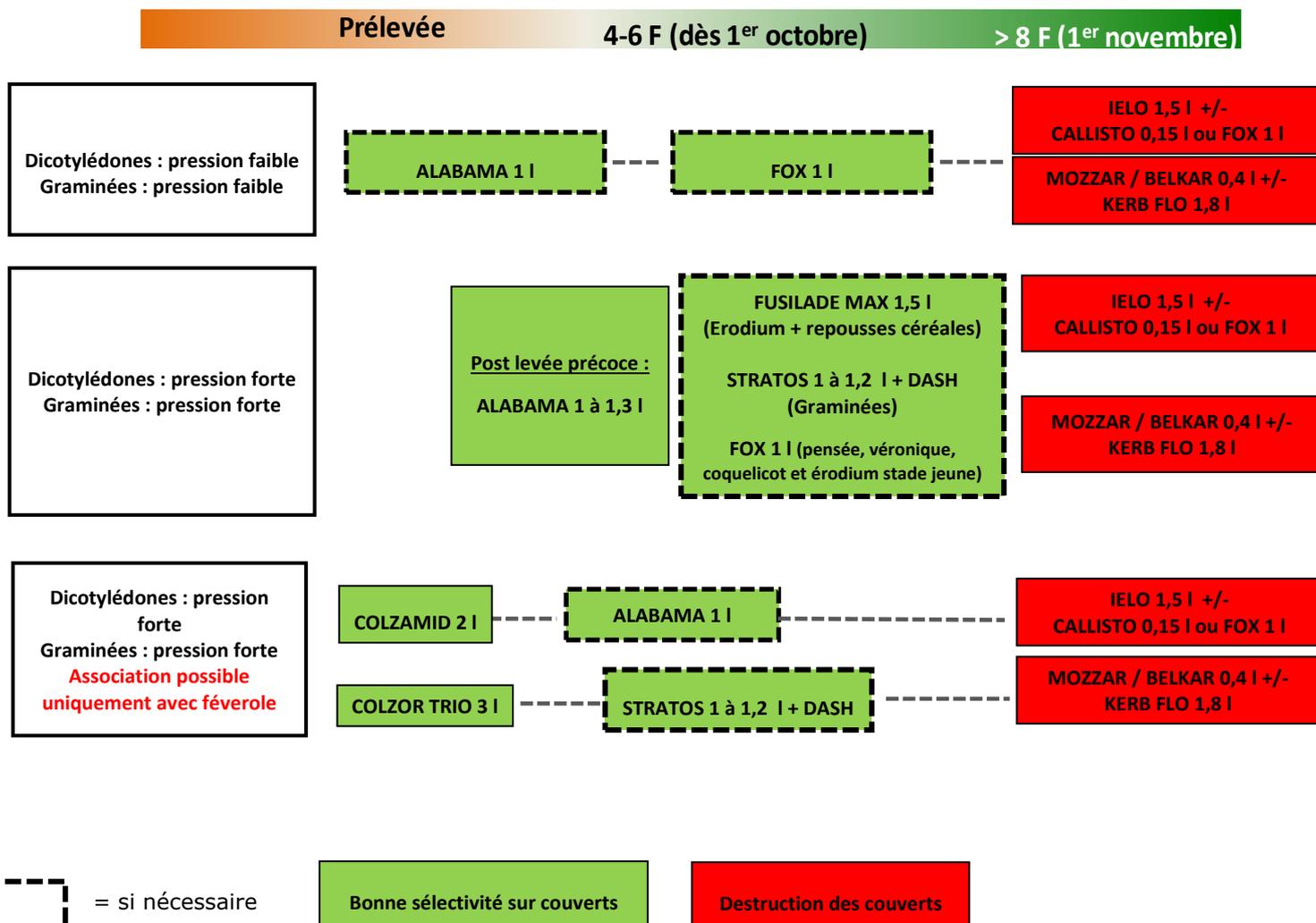
## Conditions sèches au semis, levée incertaine. Programmes tout en post, tir à vue en fonction de la flore



= si nécessaire

Pas de mélange Mozzar + Fox, Mozzar + Ielo, Mozzar + Callisto ou Callisto + Fox

## Programmes désherbage colza associé



# Herbicides colza 2021/2022

SPECIALITES COMMERCIALES	COMPOSITION	NB MAX D'APPLICATIONS	ZNT EAU EN METRES	ZNT RIVERAINS EN METRES	ZNT ZNCA EN METRES	DELAI DE RENTREE EN HEURES	DELAI AVANT RECOLTE (JOURS ou STADE)
ALABAMA (1)(3)	Métazachlore 200 g/l + diméthénamid-p 200 g/l + quinmérac 100 g/l	1/3 ans fractionnement possible	5 (avec DVP si post levée précoce)	5	5	48	BBCH 18 (8 feuilles)
AXTER (2)(3)	Clomazone 60 g/l + dimétachlore 500 g/l	1/3 ans à la dose de 750 g/ha de dimétachlore	5 avec DVP	5	5	48	BBCH 09 (pré levée)
BUTISAN S (1)(3)	Métazachlore 500 g/l	1/3 ans à la dose de 500 g/ha, 1/4 ans 750 g/ha de métazachlore	5 (avec DVP si post levée précoce)	5	Inconnu à ce jour	48	BBCH 16 (6 feuilles)
CALLISTO	Mésotrione 100 g/l	2/2ans	5	5	5	24	BBCH 19 (9 feuilles ou +)
COLZAMID	Napropamide 450 g/l	1	5	5	5	6	100
COLZOR TRIO (2)(3)	Clomazone 30 g/l + dimétachlore 187,5 g/l + napropamide 187,5 g/l	1/3 ans à la dose de 750 g/ha de dimétachlore	5 avec DVP	5	5	48	BBCH 09 (pré levée)
DASH HC	Acide oléique 5% + esters méthyliques d'acides gras 37,5% + esters d'alcools gras polyalkyles 22,5%	-	5	5	Inconnu à ce jour	24	-
FOX	Bifénox 480 g/l	1	5 avec DVP	5	Inconnu à ce jour	6	BBCH 17 (7 feuilles)
FUSILADE MAX	Fluazifop-p-butyl 125 g/l	1/2ans	5	5	5 et 20 si dose > 1,5 l	48	90
KERB FLO	Propyzamide 400 g/l	1	5	5	5	48	150
IELO/BIWIG/YAGO	Propyzamide 500 g/l + Aminopyralide 5,3 g/l	1/3 ans	5	5	Inconnu à ce jour	48	BBCH 18 (8 feuilles)
MOZZAR/BELKAR	Halauxifen-méthyl 10 g/l + Piclorame 48 g/l	1/3 ans fractionnement possible	5	5	5	24	BBCH 30 (avant reprise de végétation)
STRATOS ULTRA/DEVIN/SERAC	Cycloxydime 100 g/l	1/an si dose < 1,67 l 1/ 2 ans si 1,67 < dose < 2,6 l 1/3 ans si dose > 2,6 l	5	5	5	48	BBCH 32 (boutons accolés)

\*Dispositif Végétalisé Permanent

- (1) La dose maximale de métazachlore est de 500 g/ha sur une période de 3 ans et 750 g/ha sur une période de 4 ans avec une seule application.
- (2) La dose maximale de dimétachlore est de 750 grs/ha sur une période de 3 ans avec une seule application tous les 3 ans.
- (3) Ne pas appliquer sur parcelles artificiellement drainées présentant un taux d'argile supérieur à 45 %

#### Groupes HRAC : (Herbicide Resistance Action Committee)

A : Inhibition ACCase (fop, dim, den), B : Inhibition ALS (sulfonylurées...), E : Inhibition de la photoporphyrinogène oxydase (PPO), F1 : Inhibition de l'enzyme 4-HPPD, F3: Site d'inhibition inconnue ou controversée, K3 : Chloroacétamides L : Inhibition de la cellulose, O : Inhibition de la synthèse des auxines



**Info mélange** : « [arvalisinstitutduvegetal.fr](http://arvalisinstitutduvegetal.fr) »

**Info produit** : « [e-phy.anses.fr](http://e-phy.anses.fr) »

La législation sur l'utilisation des produits phytosanitaires évolue très rapidement. En conséquence, il est indispensable de vérifier, avant toute application, que les produits proposés dans ce document sont bien utilisables et que leurs conditions d'utilisation n'ont pas évolué. Pour tous renseignements complémentaires sur les mélanges autorisés, consultez le site Arvalis-Institut du végétal : [www.arvalisinstitutduvegetal.fr/fr/melanges.asp](http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr/fr/melanges.asp).

Pour tout autre renseignement, contactez les conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Allier.

Pour tout autre renseignement, contactez les techniciens de la Chambre d'agriculture de l'Allier.

**La Chambre d'agriculture de l'Allier est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.**

Rédaction : Mickaël Bimbard, Christelle Johannel, Luc Fournier, Jean Luc Cluzy  
Document établi sur la base des expérimentations de la Chambre d'agriculture de l'Allier et de ses partenaires (Cf. site Internet : [www.allier.chambagri.fr](http://www.allier.chambagri.fr))

Des méthodes alternatives sont éventuellement possibles. Vous pouvez consulter les fiches existantes sur :

[Guide des méthodes alternatives.](#)

Mise en page : Unité Communication

**Chambre d'agriculture de l'Allier**

Service Agronomie Élevage Environnement

60, cours Jean-Jaurès - BP 1727 - 03017 MOULINS Cedex

Tél. 04 70 48 42 42 - Fax. 04 70 46 30 69

[www.allier.chambagri.fr](http://www.allier.chambagri.fr) - Mail : [stage@allier.chambagri.fr](mailto:stage@allier.chambagri.fr)

 [Chambre d'agriculture de l'Allier](#) -  [@Chambreagri03](#)



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ALLIER



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE  
« Avec la contribution financière  
du Compte d'Affectation Spécial  
Développement Agricole et Rural »